



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/593  
24 juillet 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 24 JUILLET 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR  
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'AFGHANISTAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 16 juillet 1996 que vous a adressée le Représentant permanent du Gouvernement de la République du Tadjikistan (S/1996/558), et de vous faire tenir ci-joint la traduction d'une note officielle datée du 20 juillet 1996, adressée par le Ministère des affaires étrangères de l'Afghanistan, par l'intermédiaire de l'ambassade de l'Afghanistan à Douchanbe, au Ministère des affaires étrangères du Tadjikistan, concernant la même question.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ravan FARHÂDI

ANNEXE

Note officielle adressée par le Ministère des affaires étrangères de  
l'Afghanistan au Ministère des affaires étrangères du Tadjikistan

Le Ministère des affaires étrangères de l'État islamique d'Afghanistan présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de la République du Tadjikistan et, faisant référence à la note officielle de ce dernier, en date du 16 juillet 1996, a l'honneur de lui communiquer ce qui suit :

L'État, le Gouvernement et le peuple afghans se sont déclarés vivement préoccupés par la note officielle en question.

L'État islamique d'Afghanistan a indiqué à maintes reprises, par la voie de notes officielles, de déclarations et au cours d'entretiens officiels, qu'il était sincèrement désireux d'élargir ses liens d'amitié basés sur les relations religieuses, linguistiques, historiques, culturelles et de bon voisinage entre nos deux pays frères.

L'État islamique d'Afghanistan considère les événements qui se déroulent actuellement au Tadjikistan comme des problèmes intérieurs à ce pays et est d'avis que le Gouvernement afghan a le devoir de déployer des efforts, basés sur la fraternité islamique et le principe de bonne volonté, en vue d'un règlement pacifique de ces problèmes.

Le Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan rappelle que l'Afghanistan s'abstient scrupuleusement d'intervenir dans les affaires intérieures de quelque pays que ce soit, et en particulier dans celles de ses voisins, parmi lesquels le Tadjikistan.

La présence d'un certain nombre de réfugiés du Tadjikistan dans notre pays est provisoire. Nous avons avec eux des relations de caractère humanitaire.

Le Gouvernement afghan souhaiterait que les différends intérieurs du Tadjikistan soient résolus par la voie de négociations et que les réfugiés tadjiks puissent retourner en toute sécurité et dans des conditions honorables dans leur beau pays.

Partant d'une évaluation réaliste de la situation actuelle et conformément à sa politique de paix, l'État islamique d'Afghanistan sait que la poursuite de la tension ou d'actes d'agression militaire à proximité des frontières entre l'Afghanistan et le Tadjikistan irait à l'encontre des intérêts nationaux de l'Afghanistan et de ceux des pays de la région.

Les allégations faisant état de l'existence d'une association ou d'une forme de coopération entre les unités du Ministère de la défense de l'Afghanistan et l'opposition tadjike sont sans fondement. Toutes ces accusations et allégations sont inventées de toutes pièces. Le Gouvernement afghan les rejette catégoriquement.

Nous pensons que les informations controuvées fournies à la partie tadjike proviennent de milieux qui s'emploient à torpiller les bonnes relations que nous entretenons avec la République fraternelle du Tadjikistan.

L'État islamique d'Afghanistan forme, comme la République du Tadjikistan, le vœu que les négociations que mènent actuellement le Gouvernement tadjik et l'opposition à l'occasion de la réunion d'Ashgabat seront couronnées de succès. L'Afghanistan espère qu'une approche réaliste et pragmatique permettra d'adopter des mesures importantes et efficaces en vue de régler tous les aspects des conflits au Tadjikistan.

Le Gouvernement afghan s'engage à empêcher les éléments hostiles à l'amitié qui unit les peuples afghan et tadjik d'utiliser de nouvelles possibilités et de nouveaux moyens de créer et d'entretenir la tension entre les deux pays voisins.

Le Gouvernement afghan se déclare donc tout à fait disposé à inviter une délégation du Gouvernement tadjik dans le secteur en jeu afin de procéder à une mission d'enquête.

Le Gouvernement afghan attend de la République fraternelle du Tadjikistan qu'elle reconsidère sa position, dans l'intérêt supérieur de la population des deux pays, concernant la fermeture des routes commerciales et des centres situés à proximité ou de part et d'autre des frontières communes.

L'État islamique d'Afghanistan rappelle qu'il est fidèle à tous les engagements pris depuis la victoire de la révolution islamique afghane. Le Gouvernement afghan attend de la République fraternelle du Tadjikistan qu'elle adopte une attitude réciproque similaire.

Nous sommes fermement convaincus que la bonne volonté, le réalisme et le respect des engagements internationaux permettront de vaincre les tendances visant à maintenir la tension dans la région et de faire prévaloir une décision politique rationnelle en faveur de la paix et de la stabilité et des bonnes relations que nous entretenons dans tous les domaines avec la République fraternelle du Tadjikistan, et qu'il n'y aura plus lieu d'échanger des notes de ce genre lorsque la sagesse et le bon sens l'auront emporté.

-----